

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 26.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 26.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022587

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Installation d'une PAC extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant, Nendaz

Titre du projet de construction

Installation d'une PAC extérieure en remplacement du chauffage à mazout existant

Numéro pour consultation eConstruction

3f0b9083

Requérant(e)

Rachel Bonvin

Auteur(e) de plans

Eric Genoud

Auteur(e) de plans - Entreprise

Genoud Frères Sàrl

Parcelle

4995 du plan 47 MC au lieu-dit Le Tsabou/Beuson

Coordonnées

2'591'152 1'114'597

Propriétaire

Rachel Bonvin

Propriétaire

Steven Bonvin

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H80 centre villageois

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 27.07.2026